

Campez Couvert

La garantie des vacances réussies

Votre camping a sélectionné pour vous
Campez Couvert, afin de vous proposer
la **meilleure assurance** en cas **d'annulation**
ou **d'interruption** de votre séjour,
et **d'arrivée tardive**.



100%
VACANCES,
0% STRESS !

Facile & rapide !

Tout le monde est couvert,
sans lien de parenté nécessaire

Remboursement **en 48h !**

L'assurance **Campez Couvert** garantit toutes les annulations qui ne sont pas de votre fait.

En clair, **tout est garanti sauf le changement d'avis !**

C'est aussi **le remboursement des frais de location de véhicule** suite à une panne, un accident ou un vol lors de votre séjour !

Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur www.campez-couvert.com



Raisons médicales

Maladie grave, accident grave ou décès, contre-indication et suite de vaccination, complications dues à l'état de grossesse.



Raisons personnelles

Convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, séparation, etc.



Dommages graves à votre véhicule

sous 48h avant le départ



Raisons professionnelles

Suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc.

Autres garanties : Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles), interdiction du site, empêchement pour se rendre sur le lieu de séjour, vol de carte d'identité, permis de conduire ou de passeport, refus de visa par les autorités du pays.



Oubli d'un objet

Remboursement des frais d'envoi d'un objet personnel oublié dans la location.

NOUVEAU !

Que faire en cas d'annulation ou d'interruption de séjour ?



Avertissez votre lieu de réservation

de votre désistement, retard ou interruption



Déclarez votre annulation ou interruption de séjour :

- en ligne : www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre/
- par email : sinistres@campez-couvert.com



VOUS ÊTES REMBOURSÉ* EN 48H

après réception de votre dossier !
*sous deduction de votre franchise

SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ !

DÉCLARER VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE

Découvrez notre application smartphone **Safebooking®**,
Déclarez, suivez et complétez votre déclaration en temps réel...



SAFEBOOKING
SERVICE REMBOURSEMENT ANNULATION

DISPONIBLE SUR
 Google play

Télécharger dans
 l'App Store